

M. et Mme Oaten Daniel
La Serve
24350 Bussac
emilie.hayet@hotmail.fr

M. Le Président de la Commission d'enquête
PLUIH-PDA-AVAP
Communauté de communes Dronne et Belle
ZAE Pierre Levée
24310 Brantome en Périgord

Bussac,
Le 28/06/2019

M. Le Président de la Commission d'enquête,

Nous nous permettons de vous écrire pour formuler une requête concernant le PLUIH de la commune de Bussac (24350).

Notre famille a choisi le hameau de La Serve pour sa tranquillité. Nous sommes sensibles au respect de la faune et la flore en dehors des bourgs et pensons qu'il est nécessaire de favoriser les zones boisées.

Nous pensons donc qu'il serait opportun que la zone constructible (zone U) ne fasse pas l'objet d'une extension dans le hameau Haut-Picot/La Serve.

Nous formulons une requête toute particulière pour que les parcelles 105, 106, 112, 109, 1272, 1274, 1275 et le chemin rural restent des zones N (naturelles et non constructibles).

Nous nous portons également acquéreurs si les parcelles 1274, 1275 et le chemin rural qui le poursuit en direction de la parcelle 109 venait à être en vente.

Nous espérons que notre demande trouvera un écho dans vos choix et vous présentons nos respectueuses salutations.

Daniel Oaten



Emilie Oaten



Copie envoyée à M. Le Président de la Communauté des Communes